

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 20678

Numéro SIREN : 440 376 713

Nom ou dénomination : DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2021 sous le numéro de dépôt 10439

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN

40 rue du Maréchal Foch
59100 ROUBAIX

Siret : 44037671300036

Certifié conforme

[Signature]
Signature

Pierre ALLIES

Désignation de l'entreprise : SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 40 rue du Maréchal Foch		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 4 0 3 7 6 7 1 3 0 0 0 3 6		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31082019						
		N-1 31082018						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	26 729	26 477	252	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	127 221		127 221	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	57 343	54 656	2 686	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	3 000		3 000
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 430		7 430		
TO TAL (II)		BJ	BK	221 722	81 133	140 589		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	687 304	34 443	652 861	
		Autres créances (3)	BZ	CA	40 395		40 395	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	356 479		356 479	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	16 795		16 795	
TOTAL (III)		CJ	CK	1 100 973	34 443	1 066 530		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 322 695	115 576	1 207 119		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	7 430	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	322 775	318 830
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	117 990	103 945
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	550 765	532 775
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 500	1 500
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	1 500	1 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		203 641
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	184 268	148 403
	Dettes fiscales et sociales	DY	215 227	246 066
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	213 082	7 614
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	42 277	37 880
TOTAL (IV)	EC	654 854	643 603	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 207 119	1 177 878	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	654 854	643 603
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 1 207 119 euros

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 117 990 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux

Règles et méthodes comptables

coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Matériel et outillage industriel : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- Agencements, aménagements bâtiment : 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Concernant les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du

Règles et méthodes comptables

montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	154 175				225	153 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	154 175				225	153 950
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	6 695					6 695
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	51 290		789		1 431	50 647
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 985		789		1 431	57 343
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			3 000			3 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 430					7 430
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 430		3 000			10 430
TOTAL		219 590		3 789		1 656	221 722

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	26 428	274	225	26 477
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 428	274	225	26 477
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	6 695			6 695
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	48 782	610	1 431	47 961
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 478	610	1 431	54 656
	TOTAL	81 906	884	1 656	81 133

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/08/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		994,00	100,6036	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		994,00	100,6036	100 000,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 500			1 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 500			1 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	37 285		2 842	34 443
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	37 285		2 842	34 443
TOTAL GENERAL		38 785		2 842	35 943
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				2 842	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/08/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 430	7 430	
	Clients douteux ou litigieux	13 995		13 995
	Autres créances clients	673 309	673 309	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 676	2 676	
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 515	25 515	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	10 560	10 560	
	Débiteurs divers	1 645	1 645	
	Charges constatées d'avances	16 795	16 795	
	TOTAL DES CREANCES	751 924	737 929	13 995
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	184 268	184 268		
	Personnelet comptes rattachés	56 892	56 892		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 630	24 630		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	131 210	131 210		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 494	2 494		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	213 082	213 082		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	42 277	42 277		
	TOTAL DES DETTES	654 854	654 854		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/08/2019
Total des Produits à recevoir		119 273
Autres créances clients		70 037
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	64 553	
DUFOUR - FACTURE A ETABLIR	5 484	
Autres créances		49 236
FOURNIS.RRR A OBTENIR	1 435	
INTERETS COURUS SUR CAT	47 801	

Charges à payer

		31/08/2019
Total des Charges à payer		261 828
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		180 341
FOURN FACT NON PARVENUES	126 900	
FNP GPE ET SSTRATANCE	29 867	
TVA/ Fact.non parv. -Frss	23 574	
Dettes fiscales et sociales		73 684
CONGES A PAYER	15 125	
PERSONNEL AUTRES CH A PAYER	14 678	
PRIMES DE BILAN GERANCE	10 000	
PRIMES DE BILAN AUX SALARIES	11 600	
GERANCE TNS A PAYER	1 002	
FRAIS DE DEPLACEMENTS A PAYER	1 466	
FRAIS DE DEPLACEMENT HD	3 021	
ORG SOC CH SUR CONGES A PAYER	5 468	
ORG SOC CH A PAYER / CPLT REMU	5 443	
CH SOC SUR PRIMES EXCEPTIONNEL	4 207	
FORMATION CONTINUE	803	
CET (CFE & CVAE)	870	
Autres dettes		7 803
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	1 939	
INT COURUS GARANTIES EE & HD	5 864	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/08/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		42 277	42 277
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			42 277

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		16 795	16 795
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 795

DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN
S.A.R.L au capital de 100 000 euros
Siège social : 40 rue du Maréchal Foch
59100 ROUBAIX
440 376 713 RCS Lille Métropole

EXERCICE clos le 31 août 2019

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 19 DECEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019, s'élevant à 117 989,99 euros, de la façon suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Distribution de dividendes aux associés à hauteur de | 117 989.99 € |
| - Pour parfaire le montant de la distribution à la somme de | |
| 118 286 euros, il est prélever sur le compte « Autres réserves | 296.01 € |

TOTAL égal au montant de la distribution, ci 118 286.00 €

Il reviendra pour chaque part, un dividende brut de 119.00 euros.
Le paiement du dividende interviendra dans les délais légaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les revenus distribués aux associés personnes physiques sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

En outre, les revenus distribués sont soumis aux prélèvements sociaux à hauteur de 17.2 % pour l'ensemble des associés personnes physiques ainsi qu'au prélèvement forfaitaire unique de 12.8 % à titre d'acompte sur l'impôt dû sauf dispense.

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

Exercices :	Dividendes :	Abattement :
31/08/2018	100 000.00 €	40%
31/08/2017	315 098.00 €	40%
31/08/2016	Néant	-

La Gérance
Antipic conforme

Pierre DILLIES

DILIGENTIA ERNOULT & DEFRETIN
S.A.R.L au capital de 100 000 euros
Siège social : 40 rue du Maréchal Foch
59100 ROUBAIX
440 376 713 RCS Lille Métropole

EXERCICE clos le 31 août 2019

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 19 DECEMBRE 2019

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019, s'élevant à 117 989,99 euros, de la façon suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Distribution de dividendes aux associés à hauteur de | 117 989.99 € |
| - Pour parfaire le montant de la distribution à la somme de | |
| 118 286 euros, il est prélevé sur le compte « Autres réserves | 296.01 € |

TOTAL égal au montant de la distribution, ci 118 286.00 €

Il reviendra pour chaque part, un dividende brut de 119.00 euros.
Le paiement du dividende interviendra dans les délais légaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les revenus distribués aux associés personnes physiques sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

En outre, les revenus distribués sont soumis aux prélèvements sociaux à hauteur de 17.2 % pour l'ensemble des associés personnes physiques ainsi qu'au prélèvement forfaitaire unique de 12.8 % à titre d'acompte sur l'impôt dû sauf dispense.

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

Exercices :	Dividendes :	Abattement :
31/08/2018	100 000.00 €	40%
31/08/2017	315 098.00 €	40%
31/08/2016	Néant	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

certifié conforme

La Gérance

P. ene m'lu'et

